

# LE BULLETIN CGT DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ DE L'ACADÉMIE DE NANTES

academie.nantes@cgt-ep.org



## Une vraie politique salariale !

**I**l nous faut mettre les salaires au centre de la campagne des présidentielles. C'est une question de justice sociale après des décennies de partage de la valeur ajoutée en faveur du Capital au détriment du Travail.

L'inflation est supérieure à 2%, le prix des énergies (gaz, carburants, fioul) flambe, une augmentation du prix de l'électricité de 10% est probable début 2022, les prix des pâtes, des fruits et légumes augmentent : les salaires doivent être augmentés !

**La CGT revendique aujourd'hui un SMIC à 2000 euros brut** (le SMIC est, au premier octobre, de 1589 euros brut - 10,48 euros de l'heure - soit un SMIC net de 1258 euros). Les entreprises du CAC 40 ont réalisé 57 milliards d'euros de profits au premier semestre 2021.

Se battre pour une augmentation de 400 euros pour tou-tes est donc réaliste !

**Le Bureau Régional CGT-EP**



## TOU-TES ENSEMBLE LE 05 OCTOBRE !

**>> POUR FAIRE ENTENDRE LES JUSTES  
RENDICATIONS DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION.**

**D**ans les champs de l'Éducation, les personnels sont restés en première ligne durant toute la crise de la Covid pour permettre à la société de fonctionner. Et pourtant, ils n'ont droit à aucune reconnaissance que ce soit dans les conditions de travail, la hausse des salaires, l'amélioration des statuts et des acquis sociaux.

Les 18 derniers mois ont souligné l'importance de la nécessité d'un plan d'urgence pour l'École. Aucune mesure ministérielle pour améliorer les conditions de travail des personnels et d'études des élèves. Aucun plan de titularisation des personnels précaires ni aucune création de postes supplémentaires pour alléger les effectifs par classe et accompagner les élèves... Rien n'a permis d'aborder sereinement cette rentrée.

Nos salaires sont gelés depuis 10 ans. L'OCDE confirme ce que nous disons depuis longtemps : **notre pouvoir d'achat a subi une érosion de près de 40 % en 40 ans.** On nous demande d'en faire plus avec des moyens constants... voire en diminution. Ce n'est plus possible.

**La CGT Enseignement privé revendique :**

- une augmentation générale des salaires, minima sociaux et retraites ;
- un SMIC à 2 000 € brut ;
- le dégel du point d'indice dans la Fonction publique et les entreprises publiques et l'amélioration de la grille indiciaire pour permettre une revalorisation de l'ensemble des grilles salariales en liant la valeur du point d'indice à l'inflation.



Une seule solution pour y arriver : convaincre les collègues que, par leur mobilisation, c'est possible !

**PRÉPARONS UN 5 OCTOBRE**

**DE GRÈVE ET DE MANIFESTATION à la hauteur des enjeux !**

**Ne restons pas à pester entre nous  
dans les salles de personnels !**

## INFOS SALARIÉ·ES OGE

### >> NAO 2021

**L**a FNOGEC a réuni les « partenaires sociaux » pour les Négociations Annuelles Obligatoires. La CGT n'a pas été conviée. **Seuls la CFTD, la CFTC et le SPELC ont été invités.** Il en est de même pour la refonte de notre convention collective, et nous avons engagé des recours juridiques. **Résultats ?**



👉 0,2 % d'augmentation de salaire au 1<sup>er</sup> septembre 2021

👉 Le principe du versement d'une prime de 200 € proratisée pour les salarié·es ayant une rémunération brute horaire inférieure à 12,64 €.

**0.2 %...**

Le SMIC cette année va augmenter de 0,99% et l'inflation était de 0,5% en 2020 ; autrement dit ces 0,2% ne couvrent pas l'augmentation des prix. Le minimum serait de suivre l'inflation pour ne pas y perdre.

**La prime de 200 €...**

Seuls les salarié·es à moins de 1493 € net sont concerné·es. Pas les établissements qui ont déjà donné une prime COVID, même si celle-ci était inférieure ! Elle n'est pas immédiate ! Les patrons attendent une exonération de « charges ». Rappelons que ces « charges » sont les cotisations qui servent à financer les écoles, les hôpitaux, les services publics et les subventions qui font vivre nos établissements privés...

**A la CGT, on préfère les augmentations de salaire !**

### NOS REVDICATIONS :

- Un salaire minimum de 1 800 € net
- Égalité de traitement Femmes/Hommes
- Une mesure incitative pour réduire le nombre de salarié·es à temps partiel subi
- Une sécurité Sociale couvrant les besoins de santé à 100 %
- Remise en place d'un supplément familial de traitement (prise en compte des enfants à charge) et d'une indemnité de résidence (prise en compte du coût des logements en fonction des lieux) pour tou-tes.



Un syndicat,  
ce doit être un Plus !  
Au service des salarié·es !





Vanessa Robert - 1<sup>er</sup> degré  
(44 et 85)

## LE MOUVEMENT DES ENSEIGNANTS

Chaque fin d'année rime avec **mutation** pour un certain nombre de nos collègues. Qu'il s'agisse d'un changement d'établissement pour convenance personnelle, raisons familiales ou médicales, perte d'heures ou de contrat, obtention d'un concours ou d'une candidature à un remplacement long, **le mouvement de l'emploi des maîtres du premier et du second degré est géré dans des commissions départementales et**

**académiques paritaires, présidées par les responsables de l'Enseignement Catholique.**

Notre employeur, l'État, n'arrive qu'en toute fin de processus, simplement pour valider le travail réalisé. Il n'assume pas la gestion de ses personnels.

**Depuis toujours, la CGT dénonce cette réalité et revendique que notre employeur prenne ses responsabilités en s'impliquant vraiment dans la gestion de nos carrières.**

Lorsque l'on est obligé de participer au mouvement, c'est assez angoissant, aussi il est important d'être conseillé et suivi par la CGT.

**Nous serons toujours à vos côtés, n'hésitez pas à nous contacter.**

### TÉMOIGNAGE

« Suite à l'obtention de mon concours de professeure des écoles, j'ai été mutée à plus d'une heure de chez moi (environ 135 km/jour). Cette situation était difficile car je suis mère de deux enfants, mon mari assurait leur suivi. J'ai décidé de me syndiquer au bout de trois ans car je n'étais pas entendue.

J'ai choisi la CGT car c'est un syndicat actif et bien représenté : après un message laissé au siège, j'ai été rappelée et tout de suite écoutée ! Mon suivi jusqu'au résultat du mouvement a été hebdomadaire voire journalier pour me conseiller sur les démarches à suivre.

A la rentrée je suis à 10 minutes de chez moi sur mon premier choix !

Béatrice »

## INFOS CULTURE

Le film **DEBOUT LES FEMMES !** est un documentaire réalisé par **François Ruffin**, député France Insoumise de la Somme, et **Gilles Perret**, réalisateur documentariste.

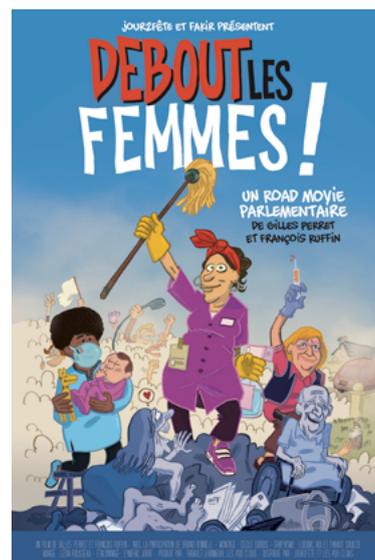
Ce film, qu'ils appellent **road-movie parlementaire**, raconte les conditions de travail de celles et ceux qui travaillent dans les métiers du lien.

Ce qu'ils appellent **métiers du lien**, ce sont les **professions d'accompagnant d'élèves en situation de handicap, d'aide à domicile, d'aide-soignante, d'assistante d'éducation, majoritairement exercées par des femmes.**

Ensemble, avec ces invisibles du soin et du lien, ils vont traverser confinement et couvre-feu, partager rires et larmes, colère et espoir.

Ensemble, ils vont se bagarrer, des plateaux téléés à la tribune de l'Hémicycle, pour que ces travailleuses soient enfin reconnues, dans leur statut, dans leurs revenus.

Gilles Perret a tourné moult documentaires, dont **LES JOURS HEUREUX** et **LA SOCIALE**, consacrés, pour le premier, à l'action du Conseil National de la Résistance et, pour le second, à la création de la Sécurité Sociale. Le journaliste François Ruffin avait réalisé de son côté, en 2016, **MERCI PATRON !**, un documentaire social plein d'un humour débridé. Une rencontre entre ces deux hommes devenait inévitable. Elle a commencé en 2019, avec **JVEUX DU SOLEIL**, un film consacré au mouvement des Gilets Jaunes. Elle a continué en 2020 avec **DEBOUT LES FEMMES !**



SORTIE EN SALLE LE 13 octobre 2021

LA CGT ENSEIGNEMENT PRIVÉ DANS LES PAYS DE LOIRE  
ON REVENDIQUE, ON PROPOSE, ON AGIT, ON DÉFEND, ON GAGNE !



**Vous souhaitez vous renseigner, nous rejoindre, vous syndiquer ?**

Contactez-nous pendant nos permanences (à Nantes et à Angers)

Par mail : [academie.nantes@cgt-ep.org](mailto:academie.nantes@cgt-ep.org) ou au **06 47 10 58 68**



Un seul mail pour contacter toute l'équipe régionale :  
[academie.nantes@cgt-ep.org](mailto:academie.nantes@cgt-ep.org)

/ Site Web : <http://cgt-ep.reference-syndicale.fr>

> <https://www.facebook.com/CgtEnseignementPrivePaysdeLaLoire/>